

# E-learning: RGIE et les influences externes

Les installations électriques peuvent être dangereuses, c'est pourquoi la sécurité est une nécessité absolue. Le Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE) impose des normes strictes pour minimiser les risques. L'un des aspects essentiels pour les installations non domestiques est celui des influences externes - les facteurs environnementaux qui peuvent affecter les installations électriques et qui déterminent le choix des matériaux ainsi que les prescriptions d'installation.

#### **GROUPE-CIBLE**

- Concepteurs/bureaux d'études.
- Les responsables d'équipe.
- Electro-installateurs.

#### **OBJECTIFS**

Après avoir suivi cette formation en ligne, vous serez capable :

- D'expliquer ce que sont les « influences externes » et pourquoi elles sont essentielles dans les installations électriques.
- De déterminer le niveau de protection approprié (IP) en fonction de l'environnement et de l'utilisation.
- De choisir et mettre en œuvre le matériel électrique en tenant compte des influences externes du lieu d'installation.
- De comprendre les règles spécifiques pour les installations dans des emplacements particuliers (salles de bains, chantiers, ...).
- De compléter et utiliser correctement le document des influences externes dans le cadre de la préparation à un
- D'accompagner vos clients dans la détermination des influences externes pertinentes pour leur environnement d'installation.

## **CONTENU**

Il y a 6 vidéos dans lesquelles notre expert Ignacio Molina vous explique en détail le contenu suivant :

- Les influences externes dans le RGIE
- Degrés de protection
- Mesures de protection
- Choix et mise en œuvre du matériel
- Règles pour les installations et emplacements spéciaux
- Normes, règles de l'art et autres réglementations
- Exemples d'applications et exercices













# **Prérequis**

Aucune connaissance préalable n'est requise.

### Durée de la formation

La durée moyenne de la formation est de 3,5 heures.

#### **Attestation**

Le certificat de participation peut être demandé à l'adresse <u>academy@volta-org.be</u> une fois l'e-learning est terminé via le quizz à la fin.

#### Comment s'inscrire?

Inscrivez-vous à ce module en utilisant ce lien, avec votre adresse e-mail et quelques informations de base.

Nous vérifierons si les données nécessaires sont présentes et vous donnons accès à la plateforme dans un délai maximum de 5 jours ouvrables. Ensuite, vous recevrez un e-mail pour créer votre compte.

Dès lors, vous pourrez commencer immédiatement. Nous vous donnons accès au module souhaité pour une période limitée (environ 60 jours calendrier). Pendant cette période, vous pouvez à tout moment, arrêter et reprendre votre travail là où vous l'avez laissé.

Après cette période, l'e-learning ne sera plus disponible pour vous. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous réinscrire.

# **Tarifs d'inscription**

Cette formation est actuellement toujours proposée gratuitement.

#### Plus d'informations?

Contactez-nous par e-mail à l'adresse academy@volta-org.be ou par téléphone au 02 476 16 76.



